

INFORMATION SUR LA PRESENCE D'ALLERGENE A DECLARATION OBLIGATOIRE

Selon le règlement INCO - UE : 1169/2011

Semaine du 05 AU 09 OCTOBRE 2026

Plats et produits		14 allergènes à déclaration obligatoire												
		Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja
														
lundi	MACEDOINE MAYONNAISE		/							/				/
	SALADE DE MAIS ET TOMATES	/		/	/	/				/				/
	BETTERAVES ROUGES BIO SAUCE BULGARE	/								/				
	GALETTE DE POIS CHICHES EMMENTAL SAUCE CURRY	/	/	/			/			/		/		/
	COQUILLETES BIO		/	/						/				/
	COURGETTES BIO													
	FROMAGE	/												
	FRUIT BIO													
MARDI	POMELOS BIO													
	BLANC DE DINDE CORNICHONS													
	SALADE D'ENDIVES ET NOIX													
	ROUGAILLE SAUCISSES	/	/	/						/				/
	RIZ BIO													
	CAROTTES A L'AIL													
	FROMAGE BLANC AUX FRUITS	/												
	FRUITS													

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.

L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats. La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.

→ Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable.

⚠ Il est possible d'être allergique à d'autres aliments non présents dans la liste des 14 allergènes à déclaration obligatoire.

Plats et produits		14 allergènes à déclaration obligatoire													
		Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja	Sulfites
															
JEUDI	SALADE CESAR'S														
	PIEMONTAISE AU JAMBON			/											
	CREPES AU JAMBON														
	TIKI MASSALA AU POULET														
	SEMOULE BIO														
	POELLE DE LEGUMES														
	SAINT PAULIN	/													
	CRUMBLES DE POMMES MAISON			/											
VENDREDI	SALADE DE BLEU AUX CROUTONS	/													
	TOMATES MOZZARELLA								/						
	SALADE DE CHEVRE AUX LARDONS														
	LASAGNES BOLOGNAISE	/	/	/					/				/		
	SALADE VERTE														
	FRUIT														

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.

L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats. La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.

→ Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable.

⚠ Il est possible d'être allergique à d'autres aliments non présents dans la liste des 14 allergènes à déclaration obligatoire.